TUTO RIEL

Mettre à jour en masse les professeurs et les autres personnels

Principe

Vous avez la possibilité de mettre à jour en masse certaines données des professeurs et des autres personnels sélectionnés.
Par exemple, si vous avez 5 professeurs de mathématiques, vous les sélectionnez, sélectionnez la matière **Mathématiques** et lancez la mise à jour.
Pour les professeurs, vous pouvez mettre à jour :

- La matière
- Le statut du professeur (professeur agrégé, certifié, contractuel, …)
- L'établissement de rattachement en mettant votre établissement en rattachement.

Remarque
Si vous importez les professeurs depuis ***GIGC***, vous pouvez importer la matière. Par contre, le statut et l'établissement de rattachement ne peuvent être importés. C'est là où la fonction de mise à jour en masse est intéressante.
Si vous importez les professeurs depuis un fichier CSV, vous pouvez importer l'établissement de rattachement. Par contre, la matière et le statut ne peuvent être importés. C'est là où la fonction de mise à jour en masse est intéressante.

Pour les autres personnels, vous pouvez mettre à jour :

- La fonction
- Le type de contrat (CDD, CDI, fonctionnaire, …)
- L'établissement de rattachement en mettant votre établissement en rattachement.

Remarque 2
Si vous importez les autres personnels depuis un fichier CSV, vous pouvez importer l'établissement de rattachement. Par contre, la fonction et le type de contrat ne peuvent être importés. C'est là où la fonction de mise à jour en masse est intéressante.

Mettre à jour en masse

Dans les modules **Professeurs** et **Autres personnels**, pour mettre à jour en masse, cliquez sur le bouton **MàJ en masse** (①).
Dans la fenêtre qui s'ouvre, sélectionnez les professeurs / autres personnels à mettre à jour (②) puis la donnée à mettre à jour (③).

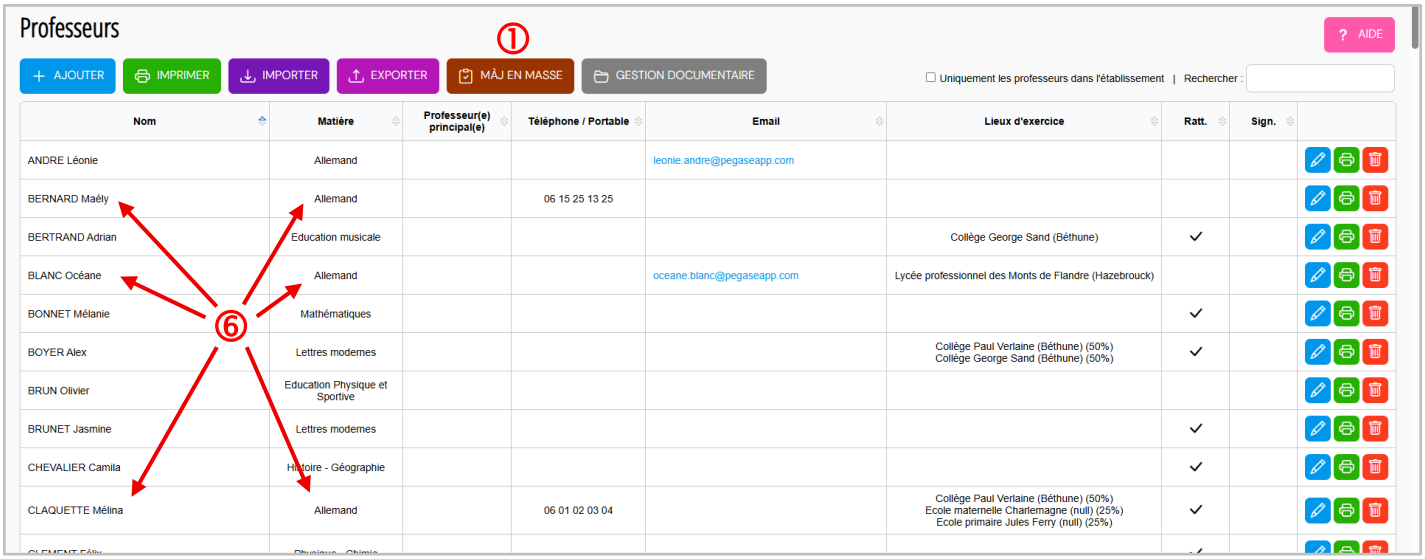
© 2025 – Olivier DRIEUX

Mettre à jour en masse les professeurs et les autres personnels

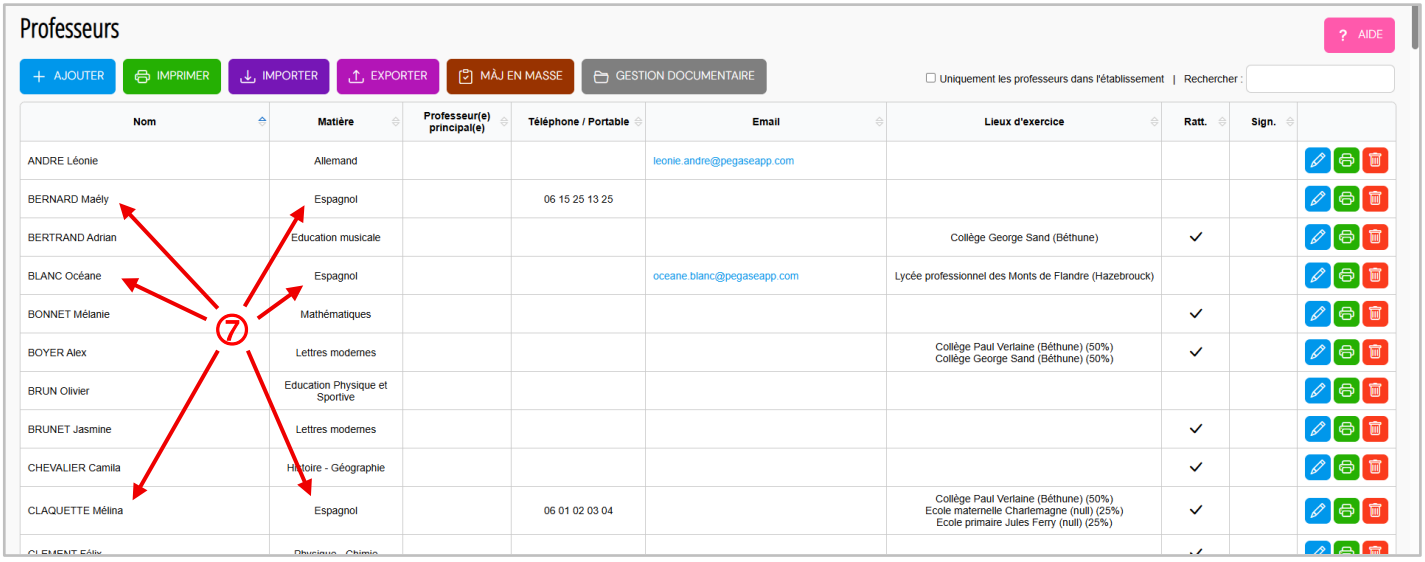
Pour la matière, le statut du professeur, la fonction ou le type de contrat, sélectionnez la valeur à mettre (④).

Cliquez sur **Mettre à jour** (⑤).

Les données sont mises à jour (⑥ et ⑦).







© 2025 – Olivier DRIEUX